



[www.ccfd-](http://www.ccfd-terresolidaire.org)

[terresolidaire.org](http://terresolidaire.org)

9

**PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA STRUCTURATION ET  
DES CAPACITÉS D'INFLUENCE DES ORGANISATIONS  
PROFESSIONNELLES DE LA PÊCHE ARTISANALE (OPPA) DANS  
LES SEPT PAYS**

**MEMBRES DE LA COMMISSION SOUS REGIONALE DES PECHEES  
(AFRIQUE DE L'OUEST).**

## **RAPPORT**

**DE L'ATELIER SOUS-REGIONAL DE  
CONCERTATION ET DE REFLEXION  
PROSPECTIVE FAISANT SUITE AU CYCLE DE  
FORMATION DES LEADERS SOCIAUX DE LA  
PECHE ARTISANALE.**



[www.adepa-](http://www.adepa-)

[wadaf.org](http://wadaf.org)

*Avec l'appui  
de*

**Dakar, Hôtel « L'OCEAN », du 11 au 13 juin 2013.**

**Charles BAKUNDAKWITA.-**



### **Table des matières**

*Coordination Technique du programme*

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

## **I. INTRODUCTION**

- I.1. Contexte de l'atelier**
- I.2. Objectifs et résultats attendus**
- I.3. Participants**
- I.4. Mise en marche de l'atelier**

## **II. BILAN DU CYCLE DE FORMATION DES LEADERS DE LA PA EN AO (PAYS DE LA CSRP)**

- II.1. Présentation du cycle de formation**
- II.2. Synthèse du questionnaire sur la formation**
- II.3. Témoignage des acteurs**
  - II.3.1. Témoignage d'un leader formé (Amilton Martins du Cap Vert)**
  - II.3.2. Témoignage d'un correspondant national (M'Baliala Sangaré de la Guinée)**
  - II.3.3. Témoignage d'un responsable d'une OPF (Sid'Ahmed Abeid de la Mauritanie)**

## **III. BILAN DES PROJETS D'ACTIONS COLLECTIVES**

- III.1. Démarche globale de conception des projets d'actions collectives (AC)**
- III.2. Situation de mise en oeuvre des AC financées**
  - III.2.1. Au Cap Vert**
  - III.2.2. En Gambie**
  - III.2.3. En Guinée**
  - III.2.4. En Guinée Bissau**
  - III.2.5. En Mauritanie**
  - III.2.6. Au Sénégal**
  - III.2.7. En Sierra Leone**
- III.3. Témoignage sur quelques AC non financées**

## **IV. LECONS TIREES DU CYCLE DE FORMATION ET DES AC**

- IV.1. Démarche pour échanger et tirer les leçons**
- IV.2. Que retenir du cycle de formation des leaders de la PA en AO (pays de la CSRP) ?**
- IV.3. Que retenir des projets d'actions collectives ?**

## **V. LE PLAIDOYER DES OPPA**

- V.1. Que ressortent des ateliers nationaux de concertation ?**

### *Coordination Technique du programme*

- V.2. Quelle synthèse peut-on en faire ?**
- V.3. La théorie sur le plaidoyer**
- V.4. Que font concrètement les OPPA ou comment allier la théorie à la pratique ?**
- V.4.1. En Guinée**
- V.4.2. En Guinée Bissau**

## **VI. L'EMPREINTE DE L'UNIVERSITE INTERNATIONALE TERRE CITOYENNE (UITC)**

- VI.1. C'est quoi l'UITC ?**
- VI.2. Quel a été l'apport de l'UITC dans cette formation ?**

## **VII. FEUILLE DE ROUTE ET ENGAGEMENT POUR LES ACTIONS A COURT, MOYEN ET LONG TERME**

- VII.1. La feuille de route du Cap Vert**
- VII.2. La feuille de route de la Gambie**
- VII.3. La feuille de route de la Guinée**
- VII.4. La feuille de route de la Guinée Bissau**
- VII.5. La feuille de route de la Mauritanie**
- VII.6. La feuille de route du Sénégal**
- VII.7. La feuille de route de la Sierra Leone**
- VII.8. Comment poursuivre les échanges entre les acteurs ?**

## **VIII. CLOTURE DE L'ATELIER**

- VIII.1. Cérémonie de remise de certificats de formation aux leaders formés**
- VIII.2. Motions de remerciements et mot de clôture.**

## **IX. CONCLUSION GENERALE**

### **ANNEXES :**

- **Annexe 1 : Discours d'ouverture de l'atelier du Ministre des Pêches au Sénégal**
- **Annexe 2 : Allocution de Mme la Présidente de l'ADEPA à l'ouverture de l'atelier**
- **Annexe 3 : Liste et contacts des participants**
- **Annexe 4 : Manifeste pour la création du réseau informel des acteurs**

### ***Coordination Technique du programme***

--	--

***Coordination Technique du programme***

---

Association Oueat Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

## Sigles et abréviations

<b>OPF</b>	:	Organisation Professionnelle faîtière (au niveau nationale)
<b>OPPA</b>	:	Organisation Professionnelle de la Pêche Artisanale
<b>CN</b>	:	Correspondant national
<b>CP</b>	:	Coordinateur du projet
<b>AFD</b>	:	Agence Française de développement
<b>CCFD</b>	:	Comité Catholique contre la Faim et pour le Progrès
<b>FPH</b>	:	Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme
<b>ADEPA</b>	:	Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale
<b>UITC</b>	:	Université Internationale Terre Citoyenne
<b>CSRP</b>	:	Commission Sous-Régionale des Pêches
<b>PA</b>	:	Pêche Artisanale
<b>AO</b>	:	Afrique de l'Ouest
<b>AC</b>	:	Action Collective (projet d'action collective)
<b>REPAO</b>	:	Réseau des Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest
<b>WWF</b>	:	World Wild Fund –West African Marine Ecoregion Ressources (WWF-Wamer)
<b>AMP</b>	:	Aire Marine Protégée
<b>FNP</b>	:	Fédération Nationales des Organisations de la Pêche en Mauritanie
<b>CAOPA</b>	:	Coalition Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale
<b>CA</b>	:	Conseil d'administration

### *Coordination Technique du programme*

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

# I. INTRODUCTION

## 1.1. Contexte de l'atelier

L'atelier sous-régional de concertation et de réflexion prospective a été organisé dans le cadre du projet « *Renforcement de la structuration et des capacités d'influence des organisations professionnelles de la pêche artisanale (OPPA) dans les sept pays de la Commission Sous Régionale des Pêche (CSRP) – Afrique de l'Ouest* ». Ce projet prévu pour une durée de trois (3) ans, a démarré en juillet 2010. Il est cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD), le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Terre Solidaire), l'Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale (ADEPA), la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) et le Comité St Pierre et Miquelon. Il est exécuté en cogestion entre l'ADEPA et le CCFD-Terre Solidaire. Il est articulé autour d'un cycle de formation à l'intention des leaders de la pêche artisanale (PA). Vingt et un (21) leaders (3 par pays) représentant les trois corps de métier de la PA sont concernés (pêche, transformation et commercialisation). Les leaders formés ont été choisis par leurs pairs lors des ateliers nationaux de sensibilisation-mobilisation qui ont eu lieu en début de la première année du projet et ont regroupé plus de 20 OPPA dans chaque pays.

L'ambition du projet est de faire des leaders formés des personnes ressources dans leurs OPPA capables de comprendre et de maîtriser les enjeux liés à la PA, de prendre des responsabilités au niveau des instances de concertation et de décision au niveau local, national et régional, d'anticiper les événements, de mobiliser et d'organiser leurs pairs pour l'action dans une posture de leader responsable. Le cycle de formation comprend trois modules : (i) « *la gestion des écosystèmes marins et côtiers et l'aménagement des pêcheries* », (ii) « *la pêche et la mondialisation : les accords de commerce internationaux et leurs impacts sur les métiers de la pêche artisanale* » et (iii) « *la structuration de la filière pêche artisanale, la valorisation et l'écoulement des produits* ».

Initialement bâtie sur le Forum Régional Permanent des acteurs professionnels de la PA en Afrique de l'Ouest (FRP), la stratégie du projet a été revue au cours de sa première année. La nécessité s'est faite sentir de renforcer d'abord la dynamique des OPPA à la base afin de s'assurer que les dynamiques nationales, sous-régionales et régionales prennent leurs racines à la base.

Les trois modules de formation ont été organisés par groupes linguistiques (français, anglais, portugais/créole) et de façon tournante dans les pays. Malgré la différence de leurs métiers et la spécificité des modules correspondants, tous les leaders formés ont participé ensemble à tous les modules afin qu'ils aient une vue holistique de la filière PA. Après les formations, les leaders formés, chacun dans son domaine, avaient pour mission de restituer les acquis de leur formation dans leur OPPA de base et d'animer l'élaboration de projets d'actions collectives en rapport avec les modules suivis. Ils sont appuyés dans leurs activités par les correspondants nationaux (CN), un par pays, choisis par l'ADEPA ainsi que par les responsables des OPPA faïtières nationales en partenariat avec l'ADEPA. Dans chaque pays, une convention tripartite définissant les modalités de cette collaboration a été signée entre l'ADEPA, l'OPPA faïtière et le CN. Invitées à participer dans toutes les activités du projet organisées dans leurs pays

### **Coordination Technique du programme**

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

respectifs (ateliers de sensibilisation, atelier de lancement des formations, ateliers de formation, sessions de restitution, ateliers nationaux de concertation, etc.), les administrations nationales et locales des pêches ont répondu présent.

Le projet est bien avancé. En septembre 2012, il est entré dans sa troisième et dernière année. Il devait normalement prendre fin en juin 2013. Une prolongation de quatre (4) mois a été acceptée par l'AFD, repoussant sa fin à octobre 2013. Les formations et les restitutions sont terminées. Les projets d'actions collectives (AC) ont tous été élaborés, trois (3) par pays, vingt et un (21) en tout. Les ateliers nationaux de concertation ont été bouclés en décembre 2012. Lors de ces ateliers, les sept (7) AC devant être financées par le projet ont été choisies<sup>1</sup> et les axes de plaidoyer au niveau national définis. Il a été décidé en début février 2013 des missions de la coordinatrice du projet auprès de chaque leader porteur d'AC, de fin février à mi-avril, pour : (i) recadrer les AC à financer (reformulation au besoin, budget, chronogramme, modalités de financement, détail de la mise en œuvre, suivi, modes de gestion et de contrôle, rapportage, ...), (ii) remettre les 80% des fonds destinés à la mise en œuvre des AC choisies, (iii) affiner les axes de plaidoyer définis lors des ateliers de concertation nationale et annoncer/préparer l'atelier sous-régional de concertation et de clôture des formations, celui-ci donc, ainsi que l'évaluation finale du projet.

Cet atelier a été prévu dans le déroulement normal du projet. Par lui nous sommes entrés dans une phase cruciale du projet préparant sa fin imminente et le passage dans l'après projet. Nous devons, en effet, faire un bilan critique du projet au travers de ses activités phares (formations, actions collectives, axes et stratégies de plaidoyer aux niveaux local, national et sous-régional) et disposer de pistes de travail solides pour le moyen et le long terme, que ce soit dans le cadre d'un projet cofinancé ou non. En fait, il s'agit moins d'un atelier de clôture qu'une rencontre d'étape, une réflexion prospective. En effet, nous devons, au sortir de cet atelier, être fixés sur les nouveaux besoins des groupes cibles et comment la dynamique de responsabilisation des leaders des OPPA se poursuivra au cours de la période restante du projet et au-delà.

Cet atelier a été la dernière occasion de rencontre prévue de l'ensemble des parties prenantes du projet a été mis à profit pour : (i) déterminer comment se poursuivront tous les chantiers ouverts par le projet (AC, plaidoyers) et (ii) comment faire profiter de cette expérience à un plus grand nombre d'acteurs dans les pays concernés et au-delà de leurs frontières.

Les résultats de cet atelier seront avantageusement exploités pour l'évaluation finale de ce projet et pour l'élaboration d'un projet relais.

## **1.2. Objectifs et résultats attendus de l'atelier**

---

<sup>1</sup> Tout au départ, il a été convenu que le projet ne financera qu'une seule AC sur les trois élaborées par pays, soit sept (7) AC dans la sous-région. Les OPPA porteuses de projets d'AC doivent mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre des deux autres AC. Dans cet exercice elles sont appuyées par leurs CN, les OPPA faïtières et l'ADEPA. Cette option motivée par la faiblesse des moyens du projet entre également dans une stratégie de renforcement des capacités des OPPA et de leurs leaders.

### ***Coordination Technique du programme***

### **1.2.1. Objectifs de l'atelier**

Trois objectifs globaux ont été assignés à l'atelier :

- ✓ Réaliser collectivement un bilan critique des activités phares du projet en cours par les bénéficiaires et les parties prenantes afin d'en déterminer les acquis et les lacunes.
- ✓ Réfléchir sur une stratégie de plaidoyer des OPPA pour le financement conséquent et approprié de la pêche artisanale.
- ✓ Définir en commun - groupes cibles, partenaires et alliés - des pistes de travail pour le moyen et long terme.

Il s'agissait, spécifiquement, de disposer d'une analyse partagée par les participants de l'atelier (bénéficiaires et parties prenantes du projet) au sujet de la formation, des actions collectives et le plaidoyer. Les échanges ont porté sur ce qui a été changé grâce au projet, ce qui est en voie de changement mais demande plus d'actions et/ou plus de temps ; les acquis qu'il faut pérenniser et comment ; les acquis qu'il faut mutualiser et comment ; ce qu'il faut développer pour l'avenir et qui n'a pas été ou mal pensé par le présent projet, etc. Il fallait ensuite tracer une feuille de route pour ce qui sera fait demain et dans l'avenir.

### **1.2.2. Résultats attendus.**

Quatre résultats étaient attendus de cet atelier :

- ✓ Les modules et la méthode de formation sont analysés par les leaders formés et les autres parties prenantes.
- ✓ Le mode d'élaboration, le mode de mise en œuvre et de suivi, le niveau de réalisation des projets d'actions collectives sont analysés par les leaders formés et les autres parties.
- ✓ Le contenu et la stratégie de plaidoyer aux niveaux local, national et sous-régional, issus des ateliers de concertation nationale, sont validés et structurés par les leaders formés et les autres parties prenantes.
- ✓ Une feuille de route claire pour tous les acteurs et toutes les parties prenantes est élaborée, qui montre comment la dynamique de responsabilisation des leaders des OPPA sera entretenue et renforcée.

### **1.3. Participants**

De la réussite de cet atelier et des engagements qui en sont sortis dépendra la poursuite des chantiers ouverts (les projets d'actions collectives et de plaidoyers) et, partant, la durabilité du projet. Les participants devaient nous garantir la relève et la prise en mains de la suite de ce qui a été commencé. C'est pourquoi tous les acteurs locaux, nationaux et internationaux impliqués dans ce projet ont été invités à cet atelier. Il y avait tous les leaders formés (21, trois par pays), tous les correspondants nationaux

#### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)



(7, un par pays), tous présidents des OPF nationales (7, un par pays), les représentants des administrations des pêches (7, un par pays), les membres du Conseil d'administration de l'ADEPA (4), les représentants du CCFD (2), les représentants de la FPH (2), les partenaires ouest africains : le WWF Wamer (1), le REPAO (1) et l'équipe du secrétariat exécutif de l'ADEPA.

#### **1.4. Mise en marche de l'atelier**

L'ouverture officielle de l'atelier a été présidée par Son Excellence Monsieur Pape DIOUF, Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime au Sénégal. Deux allocutions ont été prononcées à cette occasion : celle de la Présidente de l'ADEPA, Mme Lucie TETEGAN et celle du Ministre. Les deux orateurs sont revenus sur l'importance de la pêche artisanale dans la vie socio-économique des pays de la sous-région. Ils ont souligné la place de choix qu'occupent les acteurs de la PA sur ce segment. Ils ont félicité les leaders formés et les ont exhortés à jouer pleinement leur rôle. Ils ont demandé aux partenaires techniques et financiers de maintenir leurs appuis pour le développement de la pêche artisanale qui en a encore grandement besoin.

## **II. BILAN DU CYCLE DE FORMATION DES LEADERS SOCIAUX DE LA PECHE ARTISANALE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PAYS DE LA CSR).**

Le bilan du cycle de formation des leaders de la PA dans les pays membres de la CSR a été structuré autour de trois éléments : le déroulement du cycle, la synthèse du questionnaire d'évaluation rempli par les acteurs et leurs témoignages oraux.

### **2.1. Présentation du cycle de formation des leaders sociaux**

**Tableau 1** : Tableau synoptique des étapes du cycle de formation.

<b>Période</b>	<b>Etape</b>	<b>Résultats</b>
Sept. 2010	Sélection des correspondants nationaux (CN)	7 CN (1 par pays)
Oct. 10-Mars 11	Ateliers nationaux de sensibilisation/mobilisation des acteurs	- 7 ateliers organisés. - Choix de 21 leaders à former et leurs suppléants
Déc. 2010	Atelier de conception des modules de formation	- Les contenus des modules ont été élaborés ; - La démarche de la formation, « l'U-Process », proposée ; - Le profil des formateurs décrit.
Avril 2011	Atelier sous-régional de lancement de la formation	Les CN et les leaders ont compris leurs missions.
Avril-Juin 2011	Formation au premier module par groupes	- 21 leaders formés au premier module ;

#### ***Coordination Technique du programme***

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

<b>Période</b>	<b>Etape</b>	<b>Résultats</b>
	linguistique	- 7 idées de projets d'AC liées au 1 <sup>er</sup> module ont été évoquées.
Sept.-Déc. 2011	Sessions de restitution dans tous les pays du 1 <sup>er</sup> module par le leader pêcheur	- Entre 25 et 40 participants en moyenne ont suivi la restitution dans chaque pays. - 7 projets d'AC liés au 1 <sup>er</sup> module ont été élaborés.
Sept.-Déc. 2011	Formation au 2 <sup>ème</sup> module par groupes linguistiques	- 21 leaders formés au 2 <sup>ème</sup> module ; - 7 idées de projets d'AC liées au 2 <sup>ème</sup> module ont été évoquées.
Avril-Oct. 2012	Sessions de restitution dans tous les pays du 2 <sup>ème</sup> module par le leader mareyeur	- Entre 25 et 40 participants en moyenne ont suivi la restitution dans chaque pays. - 7 projets d'AC liés au 3 <sup>ème</sup> module ont été élaborés.
Mai-Juin 2012	Formation au 3 <sup>ème</sup> module par groupes linguistiques	- 21 leaders formés au 3 <sup>ème</sup> module ; - 7 idées de projets d'AC liées au 3 <sup>ème</sup> module ont été évoquées.
Août-Oct. 2012	Sessions de restitution dans tous les pays du 3 <sup>ème</sup> module par le leader transformateur	- Entre 25 et 40 participants en moyenne ont suivi la restitution dans chaque pays. - 7 projets d'AC liés au 3 <sup>ème</sup> module ont été élaborés.
Oct.-Déc. 2012	Ateliers nationaux de concertation dans tous les pays.	- Choix d'un projet d'AC à financer ; - Définition des axes de plaidoyer locaux et nationaux par les OPPA.
Fév.-Avril 2013	Missions de cadrage des AC dans tous les pays	- Précisions des budgets des AC ; - Chronogramme des activités liées aux AC ; - Mise en place des comités de gestion et de contrôle de la mise en œuvre des AC. - Représentations sur les axes de plaidoyer.
Juin 2013	Atelier sous-régional de concertation et de réflexion prospective	- Bilan des formations ; - Bilan des projets d'AC ; - Validation des plaidoyers ; - Feuilles de route pour la suite.

## **2.2. Synthèse du questionnaire sur la formation**

Dans le souci d'élaborer un bilan de la formation suffisamment documenté, il a été opté d'envoyer un questionnaire préparatoire aux acteurs directs de la formation sur le terrain : les leaders formés, les correspondants nationaux et les responsables des OPF nationale. La synthèse de leurs réponses a été complétée par les témoignages oraux au cours de l'atelier. Nous présentons la synthèse du questionnaire envoyé aux 21 leaders formés et aux 7 correspondants nationaux. Les réponses des responsables des

### ***Coordination Technique du programme***

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

OPF nationales (CN) ressemblent à s'y méprendre à celles des CN. Nous les avons associées. Avant de présenter les synthèses nous montrons les statiques des réponses obtenues dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n° 2** : Statistiques des questionnaires envoyés et reçus en retour.

Pays	Questionnaires reçus en retour			Total
	Leaders formés	CN	OP Faïtières	
Cap Vert	0/3	0/1	1/1	<b>1/5</b>
Gambie	2/3	1/1	0/1	<b>3/5</b>
Guinée Bissau	3/3	1/1	1/1	<b>5/5</b>
Guinée	3/3	1/1	1/1	<b>5/5</b>
Mauritanie	1/3	1/1	1/1	<b>3/5</b>
Sénégal	3/3	0/1	0/1	<b>3/5</b>
Sierra Leone	3/3	0/1	1/1	<b>4/5</b>
<b>Total</b>	<b>15/21</b>	<b>4/7</b>	<b>5/7</b>	<b>24/35</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>71%</b>	<b>57%</b>	<b>71%</b>	<b>68%</b>

### 2.2.1. Synthèse du questionnaire envoyé aux leaders formés.

La synthèse du questionnaire envoyé aux leaders formés a été faite sous sept (7) aspects :

#### a. Appréciation générale du cycle de formation par les leaders formés.

- Cette formation est une bonne initiative qui a permis aux acteurs de différents pays et de différentes professions de se rencontrer pour partager leurs expériences dans le but d'améliorer leurs activités.
- La formation a beaucoup apporté aux leaders formés, aux CN et aux OPF tant dans leur travail de tous les jours, que dans la formation de leurs pairs et dans l'élaboration de projets collectifs.
- La formation a été une occasion de renforcer les capacités techniques et de communication des leaders formés. Elle a été profitable pour tous les autres membres des OPFA et pour l'administration des pêches.

#### *Coordination Technique du programme*

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
 156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
 E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

- La formation a aidé les pêcheurs à établir des règles d'hygiène et d'assainissement afin de répondre aux exigences du marché.

### **b. Les motifs de satisfaction des leaders formés**

- Les contenus de la formation étaient d'actualité et pertinents.
- Les visites de terrain organisées avant chaque formation ont été très utiles (méthode U-Process).
- La valorisation des savoirs et pratiques des pêcheurs pendant la formation a été très appréciée.
- La formation par groupes linguistiques a permis aux leaders formés de mieux assimiler la formation.
- La formation tournante dans les pays a permis aux leaders formés de découvrir différentes expériences dans les pays visités.
- Les relations et le réseau créés entre les leaders formés de différents pays permettront de poursuivre des échanges à distance.
- La participation à la conférence du COFI/FAO (Rome) et à la formation du FMP (Kampala) ont permis aux deux leaders qui ont participé de voir et de connaître comment les choses se passent au niveau international.

### **c. Les motifs d'insatisfaction des leaders formés.**

- La formation a été de très courte durée.
- Les aide-mémoire de la formation étaient difficiles à comprendre et difficilement exploitables lors des sessions de restitution.
- L'allocation financière (repas du soir et argent de poche) était insignifiante.

### **d. Les changements ressentis individuellement par les leaders formés pendant et après la formation.**

- Les leaders forés assurent qu'ils ont acquis une nouvelle appréhension des réalités.
- Ils font maintenant beaucoup plus d'effort d'analyser et de comprendre des situations avant d'agir.
- Il est née en eux, une nouvelle conscience de la relation de l'homme à l'environnement.
- Ils font désormais la jonction dans l'esprit et dans l'action entre le local, le national et le mondial.

### **e. Les changements ressentis par les leaders formés en rapport avec leur statut de leaders d'OPPA.**

- Les leaders formés ont un net sentiment d'être plus utile.
- Ils ont acquis la conscience de ne pas décevoir et le devoir de restituer.
- Ils mesurent le degré de leur responsabilité.
- Ils considèrent qu'ils ont acquis de plus de visibilité, d'estime et de respect des autres.

#### ***Coordination Technique du programme***

- Ils jouissent de la confiance en eux-mêmes et en tirent une certaine fierté personnelle.
- Ils ont renforcé leurs capacités de discussion, d'écoute et de conviction.
- Ils ont acquis de nouvelles approches de travail avec les membres des OPPA (les leurs et les autres).
- Ils jouissent de bonnes relations avec leurs pairs.
- Ils ont acquis la facilité de communication avec les OPPA, le CP, le CN, l'OPF, l'administration, les médias, ... et la capacité de pouvoir expliquer les choses aux autres.
- Ils jouent de nouveaux rôles comme la médiation et la gestion des conflits.

#### **f. Nouvelles dynamiques enclenchées par le cycle de formation**

- Les échanges et le réseau informel créés entre les leaders formés des différents pays peuvent servir de tremplin pour une dynamique sous-régionale.
- La prise de conscience du danger de la surpêche a provoqué une dynamique pour une gestion durable des ressources halieutiques à St Louis-Sénégal (réduction de l'effort de pêche sur les petits pélagiques), à Forécariah-Guinée (création d'un espace de restriction de pêche) et la protection des juvéniles à Tanji-Gambie.
- La sensibilisation sur l'hygiène et la salubrité des plages, des sites de débarquement et de transformation du poisson a été à la base d'une mise en place d'une « taskforce » de nettoyage de ces lieux en Gambie et en Guinée.
- La nécessité de disposer d'un cadre de concertation « audible » des pêcheurs artisans au Cap Vert, pousse les OPPA de ce pays vers la création d'une OP faîtière nationale.
- Dans tous les pays de la CSRP, les femmes transformatrices de poisson se battent pour faire reconnaître leur métier. Un plaidoyer dans ce sens est sur le point d'être engagé.

#### **g. Les aspects à améliorer**

- Donner plus de temps aux sessions de formation (la durée de 2 semaines par module a été avancée).
- Augmenter le nombre des leaders formés.
- Associer les CN, les OPF et les suppléants à la formation.
- Prévoir un accompagnement technique et financier plus conséquent après les formations théoriques pour pouvoir mettre en pratique les acquis de la formation.
- Augmenter les moyens financiers pour les sessions de restitution (les leaders trouvent qu'un jour pour cet exercice ne suffit pas).
- Augmenter l'allocation financière aux leaders en formation en compensation du temps qu'ils y consacrent.
- Solliciter une contribution financière aux administrations des pêches pour renforcer l'appui aux leaders formés.

### **2.3. Témoignages des acteurs**

Les représentants des acteurs du projet sur le terrain ont pris la parole pour exprimer de vive voix comment ils ont vécu le cycle de formation et quels ont été leurs ressentis.

#### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
 156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
 E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

### **2.3.1. Témoignage d'un leader formé (Amilton Martins du Cap Vert)**

Monsieur Amilton Martins, leader pêcheur du Cap Vert formé par le projet, a pris la parole au nom de tous les leaders formés. Il a expliqué comment les formations tournantes se sont déroulées, d'abord en Guinée Bissau, ensuite au Cap Vert et encore en Guinée Bissau. Il a montré quelle a été l'implication des leaders formés lors des ateliers de formation, des sessions de restitution, dans l'élaboration des projets d'AC, dans la recherche de financement des AC et dans la mise en œuvre des AC financés. M. Martins affirme que les capacités des leaders formés ont été réellement renforcées tant au niveau des connaissances théoriques et pratiques qu'au niveau du comportement. D'après lui, le leader formé est devenu un nouvel homme devant assumer de nouvelles responsabilités. M. Martins a fait trois recommandations :

- L'ADEPA doit trouver rapidement les moyens permettant de poursuivre la formation des leaders et de consolider les acquis du projet. Il ne faut pas laisser refroidir les dynamiques enclenchées.
- Il faut tout faire pour trouver les financements des AC qui n'ont pas été financés par le projet.
- Les administrations des pêches doivent contribuer à la formation des leaders de la pêche artisanale et appuyer leurs initiatives (projets d'AC).
- Le Cap Vert doit se doter d'une organisation faîtière nationale propre pour la pêche artisanale.

### **2.3.2. Témoignage d'un correspondant national (M'Balia Sangaré de la Guinée)**

Mme M'Balia Sangaré, prenant la parole au nom de tous les CN, a souligné l'utilité de la formation reçue par les leaders en termes de contenus. Elle a expliqué que cette formation a renforcé chez les leaders la conscience du danger de la surexploitation des ressources halieutiques et les a poussés à agir. De même la formation a réveillé la conscience de l'hygiène et des soins qui doivent être apportés aux produits destinés à la consommation humaine. Elle leur a fait sentir l'impact des décisions lointaines sur leurs métiers.

Mme Sangaré a félicité les initiatives prises par les OPPA à la suite de leur formation. Elle a cité en exemple le projet d'instauration d'une zone de restriction de pêche à Forécariah (Guinée) porté par le leader pêcheur guinéen. Ce projet a obtenu l'adhésion de nombreux autres pêcheurs artisans, de l'administration des pêches et des autres administrations intéressées de près ou de loin par cette initiative (agriculture, mines, environnement, etc.).

Mme Sangaré a exprimé la joie qu'elle a personnellement tirée de cette collaboration en faisant remarquer que le projet a été pour les CN et les OPF un tremplin pour mieux connaître les OPPA et mieux collaborer avec elles. Le projet a donné aux CN de bonnes méthodes d'approche pour accompagner les OPPA. Elle trouve cependant que les rencontres sous-régionales des leaders formés ont été réduites au minimum

#### ***Coordination Technique du programme***

possible (deux rencontres dont celle-ci pendant 3 ans). D'après elle, cela a limité les opportunités d'échange d'expériences entre eux. Elle a aussi regretté que les CN et les responsables des OPF n'ont pas été associés aux formations données aux leaders. Elle a déploré que la médiation des activités du projet ait été réduite à sa plus simple expression. Pour finir, elle a fait des recommandations suivantes :

- Dans un prochain projet, donner aux CN et aux OPF plus d'occasions de rencontre/échange ;
- Former un plus de leaders ;
- Associer les CN et les OPF aux formations des leaders ;
- Généraliser et renforcer la « culture » des comités de gestion et de suivi-contrôle des AC ;
- Donner assez de moyens aux CN et aux leaders formés pour accompagner correctement les OPPA ;
- Elaborer rapidement un projet relais pour consolider les acquis du premier et aller de l'avant.

### **2.3.3. Témoignage d'un responsable d'une OPF (Sid'Ahmed Abeid de la Mauritanie)**

Au nom des responsables des Organisations Professionnelles Faïtières nationales (OPF), la parole a été prise par M. Sid'Ahmed Ould Abeid, Président de la FNP et de la CAOPA. Comme les orateurs précédents, il a reconnu l'importance de la formation donnée aux leaders. La formation des pêcheurs est en effet une priorité pour la CAOPA. M. Abeid a souligné ensuite le rôle qu'a joué la FNP dans tout le processus de cette formation en Mauritanie partant du choix des leaders à former à l'accompagnement de la mise en œuvre du projet d'action collective portée par la leadeur transformatrice de Nouakchott. Il est revenu sur le rôle de médiation/conciliation que la FNP a joué lors du choix de l'AC à financer et le privilège accordé aux OPPA de femmes.

M. Abeid s'est félicité de la transparence qui a caractérisé la gestion de ce projet et la bonne collaboration qui a prévalu entre la CP, la CN et la FNP dans l'appui-accompagnement des OPPA.

Dans ses recommandations pour le prochain projet, M. Abeid a suggéré de :

- Accorder la primauté aux OPF dans l'accompagnement directe des OPPA ;
- Augmenter l'enveloppe financière réservée à la mise en œuvre des AC ;
- Financer toutes les AC sans exception pour éviter le découragement des leaders porteurs des AC non financés ;
- Privilégier les formations spécifiques par métiers ;
- Revoir à la hausse le nombre de leaders à former ;
- Motiver plus (financièrement) les leaders formés, les CN et les OPF.

## **III. BILAN DES PROJETS D'ACTIONS COLLECTIVES**

### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

On ne le dira jamais assez. La formation n'est pas une fin en soi. Elle doit permettre aux personnes formées d'améliorer leurs conditions de travail et de vie et, mieux, de libérer leur génie créateur. C'est dans ce sens que les leaders formés devaient animer dans leurs OPPA respectives l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'actions collectives (AC) en liaison avec les trois modules de formation qu'ils ont suivis. Trois AC ont été ainsi élaborées dans chaque pays, soit vingt et une (21) en tout. Une seule, dans chaque pays, sélectionnée au cours des ateliers nationaux de concertation, a été financé par le projet. L'atelier est revenu sur tout ce processus pour apprécier comment cela s'est passé et surtout pour voir comment renforcer, perpétuer et étendre les dynamiques locales nées de ce processus. En effet, les projets d'actions collectives des OPPA initiés par les leaders formés se sont avérés être de véritables « pépinières » pour les dynamiques collectives locales.

### **3.1. Démarche globale de conception des projets d'actions collectives (AC)**

Les projets d'actions collectives est un processus qui commence dès le premier jour de la formation. Devant être un des aboutissements finaux de la formation, l'AC reste en filigrane de tout le cursus du leader formé. Schématiquement, la démarche globale de la conception à la mise en œuvre des projets d'actions collectives est montrée sur la figure 1, de la page suivante.

**Figure 1** : Représentation schématique de la démarche globale d'une AC

<b>Pendant la formation</b>	
-----------------------------	--

#### ***Coordination Technique du programme***



<b>recadrageMission denationaleConcertationrestitutionSession de</b>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px; text-align: center;">Le leader présente son idée de projet aux membres de son OPPA.</div> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 30%;">L'idée est acceptée.</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 30%;">L'idée est refusée.</div> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-left: auto; margin-right: auto; width: 30%;">Reformulation avec</div>
<b>Concertation</b>	
<b>restitution</b>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block; width: 45%;">Mise en place des comités de gestion et de suivi-contrôle.</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block; width: 45%; margin-left: 10%;">Remise des 80 % du financement de l'AC.</div>

### 3.2. Situation de mise en œuvre des AC financées

En marge de l'atelier, l'équipe de coordination du projet (ADEPA/CCFD) s'est longuement entretenue avec tous les leaders porteurs d'AC financées en présence des CN et des responsables des OPF. Ces entretiens avaient pour but de faire le point sur la situation réelle de mise en œuvre de ces AC, le fonctionnement des comités de gestion et de suivi-contrôle, les succès enregistrés et les difficultés rencontrées. Au terme de ces entretiens, le projet a débloqué les 20 % restants du financement des AC. Par ailleurs, la situation de toutes les AC financées par le projet a fait l'objet de présentation et d'échange en plénière. Dans les lignes qui suivent, nous reprenons, résumées, les situations de ces AC telles que décrites par leurs porteurs.

#### 3.2.1. Au Cap Vert

**Intitulé de** : *Création d'une activité génératrice de revenu (AGR) par la*

#### **Coordination Technique du programme**

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

**l'AC** : *location de caissons isothermes pour aller en mer et transporter les produits de la pêche artisanale vers les centres de commercialisation.*

**OPPA** : Association cultura Eugenio Tavares

**Porteuse**

**Leader** : **Maria Barbara GONZALVES**, leader mareyeuse.

### **Etat d'avancement de l'AC :**

L'AC est en cours de mise en œuvre, les caissons isothermes, les gants et les bottes ont été fournies à « *l'Association cultura Eugenio Tavares* » des femmes mareyeuses de Braga à côté de Faja D'Agua au Nord de l'île de Brava. La sensibilisation des femmes mareyeuses et des pêcheurs sur la manutention et la conservation des produits frais de la pêche a été effectuée par un consultant formateur. Les acteurs ont été ensuite formés en comptabilité élémentaire pour la gestion du matériel (caissons isothermes). Il faut noter que selon le leader, il y a eu un changement survenu en cours de mise en œuvre, les femmes aspirent plus à une vente des caissons plutôt qu'à un système de location comme initialement prévue. Selon le leader, le fruit de la vente va permettre un équipement progressif de l'ensemble de l'association. Si l'accord lui est donné par la coordination du projet, elle va porter l'information à sa base et procéder ainsi avec les comités de gestion et de contrôle de la mise en œuvre du projet. A présent, il reste la dernière activité à mettre en œuvre, celle du suivi de la commercialisation des caissons par les deux comités. Cette activité sera faite dès la mise à disposition des 20% du financement restant. L'AC a été étendue aux trois grands centres de pêches de l'île qui regroupent une cinquantaine d'exploitantes mareyeuses.

### **3.2.2. En Gambie**

**Intitulé de l'AC** : *Protéger les ressources pélagiques de Tanji par la prise de mesures de gestion de la ressource à travers l'initiation à la cogestion des ressources halieutiques par les pêcheurs de la localité.*

**OPPA** : « Tanji Fish Folks Association » and Beach Comitee Tanji

**Porteuse**

**Leader** : **Momodu MANNEH**, leader pêcheur

### **Etat d'avancement de l'AC :**

La mise en œuvre de l'AC a bien démarré, les six points de rassemblement des pêcheurs sur le site de Tanji ont été sensibilisés, soit environ une soixantaine de pêcheurs sur la capture des juvéniles des espèces pélagiques. Les comités de co-surveillance au niveau du débarcadère de Tanji ont été repérés et seront mis en place dès la prise de l'acte administratif interdisant la pêche des juvéniles. A présent, il reste à traduire les initiatives pour enrayer la pêche des juvéniles en projet d'actes administratifs à soumettre à l'administration des pêches pour la prise d'acte. L'OPPA de

#### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

base se dénomme « **Tanji Fisher Folks Association** » et compte environ 800 pêcheurs résidents. Les comités de gestion et de suivi mis en place par le projet ont eu à participer à la première activité. Le choix des personnes faisant parties de ces comités a été volontaire. Sur les trois activités à dérouler seule une a été exécutée. La mise en œuvre accuse d'un léger retard à cause de l'indisponibilité du CN durant cette période. Le CN et le leader promettent de résorber ce retard dans les meilleurs délais.

### **3.2.3. En Guinée**

- Intitulé de l'AC** : *Projet de création de l'Aire Marine Protégée de Konimodia ou de zone de restriction de pêche (le littoral sud).*
- OPPA** : Nom : Coopérative des pêcheurs artisans de Mabala à Forécariah.
- Porteuse**
- Leader** : **Sékou TOURE**, leader pêcheur.

#### **Etat d'avancement de l'AC :**

Les activités prévues dans l'AC du leader pêcher de la Guinée sont en cours de mise en œuvre avec l'OPPA qui est une « **Coopérative des pêcheurs artisans de Konomodia à Forécariah** » constitué d'une trentaine de membres. Le projet d'AC s'est élargi aux trois autres débarcadères de la localité. Les deux premières activités ont été tenues. Il s'agit de la tournée de sensibilisation pour la création d'une zone de restriction de pêche et d'adoption de mesure de gestion des ressources halieutiques et de la tenue de la réunion technique pour la détermination de cette dite zone et des mesures de gestion. Cette dernière activité a vu la participation d'autres acteurs tels que les Eaux et Forêts, l'Agriculture, l'Environnement, les autorités locales, etc. Il reste à présent la dernière activité pour le partage de l'information et la validation du projet d'acte administratif à soumettre à l'autorité compétente pour signature. Le CN et le leader ont promis de dérouler cette activité dès leur retour si les intempéries le leur permettent et dès qu'ils reçoivent les 20% du financement de l'AC restant. Les comités de gestion et de suivi de la mise en œuvre du projet d'AC ont été mis en place au démarrage de la mise en œuvre et sont fonctionnels. Il faut noter qu'à l'instar de ces comités, des sous-comités de gestion et de suivi ont été créés dans chaque débarcadère. La création de ces comités et sous-comités participent à la gestion transparente des fonds alloués pour l'AC. L'une des difficultés rencontrées a été le fait que les fonds sont logés à la capitale pour la sécurité alors que l'exécution est faite en région.

### **3.2.4. En Guinée Bissau**

- Intitulé de l'AC** : *Accroître la salubrité et donner plus de valeur aux produits frais commercialisés de la pêche artisanale*
- OPPA** : Association des femmes mareyeuses de Bubaque
- Porteuse**
- Leader** : **Maria Augusta DC GOMES**, leader mareyeuse

#### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

### **Etat d'avancement de l'AC :**

Dans ce pays, il y a eu un télescopage de financement au moment de la mise en œuvre du projet d'AC. En effet, les femmes mareyeuses financées par notre projet pour la construction de tables de commercialisation des produits frais de la pêche artisanale dans les conditions d'hygiène et de salubrité ont eu à bénéficier d'un autre financement d'une ONG italienne pour assurer la couverture (toiture) du marché. Voilà pourquoi, les travaux n'ont pas pu encore démarrer. Cependant, il leur a été recommandé d'activer l'ONG italienne afin que les tables de commercialisation puissent être disponibles avant la fin du projet. Aussi, le CN et le leader porteur ont promis de tenir la première activité dès leur retour au pays. Un compte rendu parviendra à la coordination du projet aussitôt. L'OPPA du leader porteur est « ***l'Association des femmes mareyeuses de Bubaque*** » qui comptent environ quatre vingt neuf (89) membres. Les comités de gestion et de suivi ont été choisis et les fonds mis à la disposition de l'OPPA sont sécurisés au niveau du compte de l'OPF, ANAPA. Aucune des trois activités n'a encore démarré au niveau de la Guinée Bissau. Bubaque, localité de l'AC est une île située au sud Ouest du pays dans l'Océan Atlantique.

#### **3.2.5. En Mauritanie**

- Intitulé de l'AC** : *Formation de 15 femmes transformatrices du poisson aux nouvelles recettes de transformation et sensibilisation des consommateurs locaux au nouveau produit.*
- OPPA** : ONG Mauritanie 2000
- Porteuse**
- Leader** : **Elbeigue Mouhamed SALEM**, leader transformatrice.

### **Etat d'avancement de l'AC :**

Le leader femme transformatrice est la porteuse du projet d'AC financé par le projet de l'OPPA « ***M2000*** » qui compte environ 300 membres entre Nouakchott et Nouadhibou. Les activités ont été mises en route depuis l'obtention du financement à hauteur de 80% en avril 2013. Ainsi les deux premières activités ont été déroulées. Avant il a été mis en place les comités de gestion et de suivi qui ont été démocratiquement validés. Le budget préalablement établis de l'AC collective a été revisité et adapté. La première activité a été la formation d'un groupe d'une quinzaine de femmes transformatrices à deux nouvelles recettes et la deuxième a été celle du démarchage des structures de commercialisation des produits issues des nouvelles recettes (épiceries, restaurants, etc.). Les deux activités se sont bien déroulées et ont été correctement justifiées. Les comités de gestion et de suivi mis en place au démarrage de la mise en œuvre ont bien joué leur rôle. Cela a permis d'avoir de la transparence dans la gestion de fonds et d'accroître la confiance des acteurs. Cette démarche a aussi favorisé une plus grande implication des bénéficiaires dans le déroulement des activités. Il reste à présent la dernière activité qui risque de se dérouler après la période du jeûne musulman et de grandes vacances (grosse canicule de Nouakchott oblige). Les 20% restant sur le financement du projet permette de couvrir cette activité et ont été remis par la

#### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

coordination du projet au porteur de projet d'AC. La mise en œuvre de l'AC a connu un franc succès. Selon le leader porteur et de deux recettes, elles ont eu à bénéficier de deux autres, dont quatre en tout et en plus, les femmes transformatrices sont sollicitées par des clients dont elles n'imaginaient pas être intéressés par les produits transformés. Elles ont beaucoup apprécié la largesse du consultant et sa disponibilité et compétence. Le projet d'AC initialement prévue pour être réalisée à Nouakchott, l'OPPA de M2000 compte l'étendre à ces consœurs de Nouadhibou, l'initiative y sera démultipliée. La recommandation faite par la Mauritanie a été celle de la continuité du projet et à l'augmentation des fonds pour les AC pour avoir plus de répercussion.

### **3.2.6. Au Sénégal**

**Intitulé de l'AC** : *Contribuer à la gestion durable des ressources pélagiques dans la région de Saint Louis.*

**OPPA** : OPPA de base : Union locale Takhaw Tem/FENAGIE PECHE Saint Louis.

**Porteuse**

**Leader** : **Moustapha DIENG**, leader Pêcheur.

#### **Etat d'avancement de l'AC :**

A Saint Louis, localité de mise en œuvre du projet d'action collective du leader pêcheur financé par le projet dans l'OPPA de base du leader « **Union locale Takhaw Tem** », deux activités sur trois ont été mis en œuvre. L'OPPA a environ une cinquantaine de membres. Les comités de gestion et de suivi ont été mis en place avant le démarrage de la mise en œuvre du projet d'AC. Le comité de gestion fonctionne qu'en à celui du comité de suivi, il y a quelques difficultés faute à cause de l'absence du CN et de l'OPF. Cette entorse au fonctionnement adéquat de ce comité est en cours de résolution. Les activités déroulées n'ont pas été totalement ou clairement justifiées. Il surgit des incompréhensions dans la justification des fonds. Sans une clairvoyance, les 20% restants ne peuvent être décaissés pour la poursuite de l'AC. Les deux premières activités sont la sensibilisation des pêcheurs senneurs sur la surpêche et ses conséquences et le réexamen du règlement des pêcheurs senneurs de la localité pour l'adapter aux contraintes actuelles du secteur. Une fois les difficultés de gestion levées, la troisième activité, celle du projet d'acte administratif à soumettre pour signature à l'autorité compétente sera déroulée avec les 20% du financement restant.

### **3.2.7. En Sierra Leone**

**Intitulé de l'AC** : *Raising awareness of fish processor on hygiene and safety precautions in the processing of halieutic product in Tombo*

**OPPA** : Sierra Leone Artisanal Fishermen Union (SLAFU) - Tombo

**Porteuse**

**Leader** : **James S. KOROMA**

#### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

## **Etat d'avancement de l'AC :**

C'est à Tombo que le projet d'AC se déroule avec le leader transformateur porteur. L'OPPA de base du leader est la « **Sierra Leone Artisanal Fishermen's Union** » au niveau local. Voici une AC qui est plus globale que spécifique, elle regroupe l'ensemble des acteurs (pêcheurs, mareyeurs et transformatrices). Les fonds alloués à cette AC sont largement insuffisants pour les activités. Cela n'a pas empêché la mise en œuvre de l'AC. Les acteurs ont pu mobiliser des moyens pour la mise en œuvre de l'AC et aussi ils ont réussi à intéresser le gouvernement autour de cette AC. En effet, selon le leader porteur et le CN, de bonnes volontés sont venues apporter des matériaux en appui pour renforcer la digue du débarcadère qui sera ensuite cimentée pour obstruer les anfractuosités où l'insalubrité avait tendance à se loger. Les comités de gestion et de suivi de la mise en œuvre de l'AC ont été adoptés lors de la réception de la première tranche du financement. Ces deux comités travaillent ensemble aussi bien dans la mise en œuvre que dans le suivi des activités. La première activité a été réalisée, celle de la sensibilisation des acteurs aux mesures d'hygiène et de salubrité. Concernant la deuxième activité, celle du dallage du débarcadère, c'est là où il y a eu intervention des bonnes volontés, elle est en cours. Après cela, il restera la troisième activité à dérouler, celle de la gestion du débarcadère dans les conditions idéales d'hygiène et de salubrité.

### **3.3. Témoignage sur quelques AC non financées**

Trois leaders dont les projets d'actions collectives n'ont pas été financés par le projet ont expliqué les démarches qu'ils ont entreprises avec leurs OPPA respectives pour mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre de leurs AC. Il s'agit de M. Moktar Souedismine, leader pêcheur en Mauritanie, Mme Fatou Kiné Diop, leader formatrice au Sénégal et Mme Amy Cissay en Gambie.

En général, les démarches ont été faites auprès des administrations des pêches, des ambassades et des projets nationaux et/ou sous-régionaux de la pêche. Pour le moment aucune OPPA n'est parvenue à mobiliser un quelconque financement pour son AC. Les leaders formés ont demandé à l'ADEPA de chercher, de son côté, les fonds pour financer les AC restantes.

Le recherche de financements pour les AC est revenue dans les feuilles de route des actions à mener par pays. Nous y reviendrons.

## **IV. LECONS TIREES DU CYCLE DE FORMATION ET DES PROJETS D'ACTIONS COLLECTIVES**

### **4.1. Démarche pour échanger et tirer les leçons des bilans de la formation et des AC**

Après la présentation des bilans du cycle de formation et des projets d'actions collectives et les témoignages, un débat animé a été ouvert consistant en questions de compréhension et de fond. Après ce débat en plénière, trois groupes de travail ont été formés.

#### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

**Tableau n° 3** : Thèmes, énonces et résultats des travaux de groupe sur les bilans de la formation et des actions collectives.

<b>Groupe</b>	<b>Thème à traiter</b>	<b>Énoncé du travail à faire</b>	<b>Résultats du travail de groupe</b>
<b>G1</b>	Méthodes et contenus de la formation.	<p>En termes de contenus et de méthodes de formation, quelles leçons peut-on tirer pour la suite de ce programme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce qui a marché (pourquoi ?).</li> <li>• Ce qui n'a pas marché (pourquoi ?).</li> <li>• Ce qu'il faut améliorer.</li> </ul>	<p><b><u>Ce qui a marché :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contenus de la formation étaient adaptés.</li> <li>- Les formations ont permis un changement au niveau des leaders et des communautés bénéficiaires.</li> <li>- Les formateurs ont adaptés les contenus au niveau de compréhension des participants.</li> <li>- La formation a permis d'améliorer les revenus des acteurs.</li> <li>- Les sites de démonstration visités ont suscités des prises de consciences des participants (observations positives et négatives).</li> <li>- Le regroupement des acteurs (pêcheur, mareyeurs et transformatrices) a été très profitable pour les leaders.</li> </ul> <p><b><u>Ce qui n'a pas marché ou le moins apprécié :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La durée de la formation était trop courte.</li> </ul> <p><b><u>Ce qu'il faut améliorer :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reconnaissance du métier de la transformatrice par les Etats (reconnaître le statut des femmes transformatrice).</li> <li>- L'amélioration des conditions de travail des femmes transformatrices (sites et équipements).</li> <li>- L'augmentation du temps de formation et le nombre d'acteurs à former.</li> <li>- Le financement de l'ensemble des projets d'actions collectives directement après la formation ;</li> <li>- La prise en compte les préoccupations nationales et sous-régionales des acteurs (marché commercialisation).</li> </ul>
<b>G2</b>	Changements apportés par la	L'analyse des questionnaires a permis de dégager trois niveaux	<b><u>Changements opérés</u></b> : (savoir, savoir faire et savoir être).

**Coordination Technique du programme**

<b>Groupe</b>	<b>Thème à traiter</b>	<b>Enoncé du travail à faire</b>	<b>Résultats du travail de groupe</b>
	formation.	<p>de changement apportés par la formation : niveau individuel, niveau des OPPA et le niveau de collaboration entre les leaders formés et les tiers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'est-ce qui a changé (changements positifs, changements négatifs) ?</li> <li>• Quels sont les changements amorcés qu'il faut entretenir et renforcer ?</li> <li>• Quels autres changements seraient souhaitables à l'avenir ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte de la chaîne alimentaire, de l'écosystème et des effets anthropiques sur l'environnement marin et côtier.</li> <li>- Le contrôle de la qualité des produits de la pêche par des signes organoleptiques.</li> <li>- Le rapport direct entre l'hygiène et la salubrité des lieux de traitement des produits et la santé des travailleurs et des consommateurs.</li> <li>- Assurance et aisance dans la communication, l'animation des OPPA, les discussions avec les tiers.</li> <li>- La responsabilisation (restitution, conseil, gestion des conflits).</li> <li>- La conscience acquise de danger de la surexploitation des ressources.</li> <li>- L'ouverture de l'esprit et des yeux sur la pratique du « deux poids, deux mesures » dans le traitement des produits destinés à l'exportation et à la consommation locale.</li> </ul> <p><b>Changements amorcés et souhaitables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La généralisation et le strict respect du repos biologique.</li> <li>- La reconnaissance et la valorisation de tous les métiers de la PA notamment la transformation du poisson.</li> <li>- L'union des acteurs pour parler d'une seule voix.</li> <li>- Une réelle prise en compte des avis des acteurs dans la prise de décisions.</li> </ul>
<b>G3</b>	Les projets d'actions collectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au-delà des leaders porteurs, quel est le niveau d'implication des membres des OPPA dans les actions dites collectives (définition, élaboration, mise en œuvre, suivi et gestion) ?</li> <li>• Qu'est ce qui manque pour aboutir à une bonne implication ?</li> <li>• Comment profiter des expériences des uns et des</li> </ul>	

**Coordination Technique du programme**



<b>Groupe</b>	<b>Thème à traiter</b>	<b>Enoncé du travail à faire</b>	<b>Résultats du travail de groupe</b>
		autres pour renforcer et pérenniser cette dynamique collective ?	

#### **4.2. Que retenir du cycle de formation ?**

Les contenus des modules de formation se sont avérés utiles et pertinents. Pour les leaders formés, il s'agit maintenant de passer de l'information/formation généraliste à l'expertise. En effet, les besoins ont évolué avec les pratiques. Les formations doivent être plus spécifiques en prise directe avec les activités mises en œuvre par les OPPA. La méthode de « l'U-Process » a été jugée appropriée et plébiscitée. La formation alternée avec la restitution et la pratique a été vécue comme trois ans de formation continue. Il importe donc de :

- Capitaliser et reproduire le mode d'élaboration des modules et les expériences de visites de sites ;
- Capitaliser et reproduire le mode de formation par les pairs ;
- Perpétuer la dynamique de formation-action et d'interaction entre les formateurs « experts » et la formation par les pairs.
- Perpétuer l'implication ensemble des trois métiers (pêche, mareyage et transformation) pour garder à l'esprit la vision filière.

La nécessité de former plus de leaders s'est aussi faite sentir au sein des OPPA de base déjà actrices du projet et au sein d'autres OPPA locales. Il faut en effet, disposer d'une masse critique pouvant servir de « levain » pour les changements souhaités.

#### **4.3. Que retenir des projets d'actions collectives ?**

Il a été constaté sur le terrain des niveaux de réalisation différents selon les AC définies dans le projet. Il y a aussi, une large mobilité avec, selon les AC, l'ensemble des professionnels locaux de la pêche, les élus locaux et les administrations locales des pêches. Des prises de conscience et des changements de comportements individuels et collectifs se sont transmis à l'ensemble de la communauté. Il y a une volonté de capitaliser et de partager les expériences et les résultats pour dupliquer ailleurs ce qui a fonctionné. Il y a nécessité d'assurer la cohérence entre les OPPA pour dépasser les incohérences des Etats.

Ainsi, les projets d'actions collectives (AC) ont permis de renforcer la dynamique collective locale : transparence, confiance en soi, partage et appropriation de connaissances. Pour la suite, il importe de capitaliser et de dupliquer la méthode participative de définition, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-contrôle des activités. Ceci implique que :

- Le mode collectif d'identification doit se perpétuer en valorisant les espaces de discussions ouverts et réguliers avec un apport d'arguments concrets ;

#### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

- L'élaboration des projets doit faire l'objet de restitution communautaire ;
- Le cadrage communautaire : comités de gestion et de suivi-contrôle doit se pérenniser, quelles que soient les activités mises en œuvre.
- Le rendu des comptes doit être régulier et public.

## V. LE PLAIDOYER DES OPPA

### 5.1. Que ressortent des ateliers nationaux de concertation ?

« Le renforcement des capacités d'influence » des OPPA poursuivi par le projet peut se vérifier en partie par des actions de plaidoyer que celles-ci sont en mesure de mener et sur les résultats qu'elles en obtiennent. De même, les changements souhaités ne peuvent s'obtenir que par le concours de différents acteurs agissant comme alliés à la cause défendue. Il faut les convaincre pour agir. Le cycle de formation suivi par les leaders devait aboutir d'une part aux projets d'actions collectives liées aux modules dispensés et d'autre part aux plaidoyers devant convaincre les décideurs de s'impliquer et d'appuyer techniquement et financièrement la mise en œuvre de ces projets et des autres attentes des professionnels.

Les AC et les axes de plaidoyer ont été proposés, discutés et élaborés dans les OPPA à l'occasion des sessions de restitution des acquis de la formation après chaque module. Ils ont été discutés et validés au niveau national à l'occasion des ateliers nationaux de concertation organisés dans chaque pays. Les missions de recadrage des AC y sont revenues. Soixante et une (61) idées de plaidoyers ont été collectées dans tous les pays couverts par le projet : Cap Vert (8), Gambie (8), Guinée Bissau (10), Guinée (9), Mauritanie (7), Sénégal (10) et Sierra Leone (9). Une synthèse faite par le secrétariat exécutif de l'ADEPA les a réduites à 23 reprises dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n° 4** : Synthèse des idées de plaidoyers collectées dans les pays.

	<b>Idées de plaidoyers</b>	<b>Métiers</b>	<b>Pays concernés</b>	<b>Niveau</b>
0 1	Surveillance et protection des côtes et engins de pêche	P et M <sup>2</sup>	CV, G et GC	National
0 2	Glace, carburant, équipement de pêche et aménagement des lieux de travail	P, M et T	Tous les pays	National/Régional
0 3	Organisation des acteurs	P, M et T	CV, G et GC	National/Régional
0 4	Hygiène et salubrité des lieux de travail	P, M et T	Tous les pays	National/Régional
0 5	Formalisation et reconnaissance du métier de transformation	T	CV, GC et SN	National/Régional
0 6	Harmonisation et information sur les textes administratifs de l'exportation	M	G, GC, SN et RIM	National/Régional
0 7	Création d'un bureau national de renseignement sur les prix du poisson	M	G	National
0	Désengorgement, désenclavement et	P et M	GB, SL et RIM	National/Régional

<sup>2</sup> **P** : pêche ; **M** : Mareyage ; **T** : Transformation ; **CV** : Cap Vert ; **G** : Gambie ; **GB** : Guinée Bissau ; **GC** : Guinée Conakry ; **RIM** : République Islamique de Mauritanie ; **SN** : Sénégal ; **SL** : Sierra Leone.

#### **Coordination Technique du programme**

	<b>Idées de plaidoyers</b>	<b>Métiers</b>	<b>Pays concernés</b>	<b>Niveau</b>
8	écoulement des produits frais			
09	Emergence d'un marché sous-régional de poisson	M	GB	National/Régional
10	Partenariat formalisé entre pêcheurs et mareyeurs	P	GB	National
11	Instauration de marché de vente des produits transformés	T	GB et SN	National
12	Révision de la zone réservée à la pêche artisanale	P	GC	National
13	Respect des objectifs assignés aux fonds de la PA et des engagements de l'Etat	P, M et T	GC et SL	National
14	Implication des acteurs aux instances de prise de décision à tous les niveaux	P, M et T	G, SN et SL	National/Régional
15	Sécurité des pêcheurs en mer	P	RIM et SN	National
16	Négociation pour l'autorisation du passage des produits	M	RIM, SN et SL	Régional
17	Sensibilisation à la consommation des produits halieutiques locaux	T	RIM	National
18	Révision du type de repos biologique	P	SN	National
19	Création d'un label des produits transformés	T	SN	National
20	Eradication de la pêche INN	P et M	SL	National
21	Essaimage de bonnes expériences de gestion en AMP	P	GB et SL	National
22	Promotion des produits transformés	T	SL	National
23	Standardisation et construction des sites de transformation aux normes (instauration d'agrément)	T	Tous les pays	National/Régional

## 5.2. Quelle synthèse peut-on en faire ?

Les souhaits d'appui exprimés par les OPPA lors des ateliers nationaux de concertation considérés comme idées/axes de leurs plaidoyers ont fait l'objet d'une synthèse lors d'une réunion conjointe entre l'ADEPA et le CCFD. De cette synthèse, dans tous les pays, il apparaît que la préoccupation majeure pour tous les métiers de la pêche artisanale (pêche, transformation, mareyage et commercialisation) est la mise en place et/ou l'amélioration des infrastructures et des équipements pour sécuriser et faciliter le travail et améliorer la qualité des produits. De là, un axe central de plaidoyer s'est dégagé : « *l'augmentation des fonds alloués au développement de la pêche artisanale et la transparence dans leur utilisation ou le financement conséquent et approprié du secteur* ». C'est cette thématique qui sera débattue lors de l'atelier envisagé. Lors de l'atelier, pour la clarté des explications aux OPPA, les idées/axes de plaidoyer repris dans le tableau n° 4 ci-dessus ont été regroupés en quatre (4) « familles » de demande et une « campagne de sensibilisation » comme le montre le tableau n° 5 ci-dessous.

**Tableau n° 5 : « Familles » de demandes exprimées par les OPPA.**

### **Coordination Technique du programme**

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
 156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
 E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

<p><b>1. Investissement dans la pêche artisanale (durable?)</b></p>	<p>Axe partagé par l'ensemble des métiers</p> <p>Axe pouvant se décliner en demandes à plusieurs niveaux: locale (administration locale), national ou régional</p>	<p>Thématique large qui peut nécessiter un ciblage</p> <p>(par exemple: pêche artisanale durable, ou une demande par métiers, ou des investissements pour la création de marchés, investir sur l'ensemble de la chaîne de production et commercialisation, cohérence des politiques...)</p>
<p><b>2. Création d'espace ou participation aux espaces de gouvernance existant sur la pêche</b></p>	<p>Axe partagé par l'ensemble des métiers</p> <p>Axe pouvant se décliner en demandes à plusieurs niveaux: locales (administration locale), nationale ou régionale</p>	<p>Axe très important car ca peut être la clé de la création d'espaces réguliers pour les demandes de plaidoyer. Cette demande pourrait être intégrer dans l'axe investissement</p>
<p><b>3. Conservation des ressources halieutiques</b></p>	<p>S'inscrit pleinement dans le débat actuel sur des productions/pratiques durables dans les métiers de l'agriculture et de la pêche</p>	<p>Axe surtout porté par les pêcheurs artisanaux sur l'angle spécifique conservation des ressources et création de zones de préservation</p>

**Coordination Technique du programme**

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
 156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
 E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

	Des financements spécifiques ciblant les pratiques durables sont aujourd'hui accordés	
<b>4. Sécurisation des métiers de la pêche artisanale</b>	<p><b>Sécuriser le statut de pêcheurs</b> artisanaux face à la concurrence de la pêche industrielle;</p> <p><b>sécuriser le métier des femmes transformatrices</b> -&gt; reconnaissance du métier</p> <p>Sécuriser l'activité même de pêcheur: sécurisation des cotes, renforcement des mesures de sécurité dans le métier,...</p>	<p>Axe très important car via la reconnaissance des métiers, on pourra ensuite « flécher » spécifiquement des investissements vers ces métiers et assurer leur participation dans la gouvernance</p> <p>Axe surtout porté par les pêcheurs artisanaux</p>
<b>Les campagnes de sensibilisation et information</b>	<p>Attention les campagnes de sensibilisation ou d'information ne sont pas forcément des axes de plaidoyer!</p> <p>Les campagnes proposées par les transformatrices ou les mareyeurs concernent bien souvent des lois qui ont déjà été adoptées.</p>	<p>S'il s'agit d'une information ayant insuffisamment circulé cela relève de campagnes qui peuvent être mise en œuvre par l'administration ou les organisations professionnelles elles mêmes.</p> <p>S'il s'agit d'une non mise en œuvre par l'Etat de la loi, à ce moment là cela peut constituer le suivi d'un axe de plaidoyer déjà porté</p> <p>Axe surtout porté par les femmes transformatrices</p>

### 5.3. La théorie sur le plaidoyer

Pour aguerrir les OPPA au plaidoyer et pour améliorer leur pratique dans ce domaine, un exposé théorique sur le plaidoyer illustré d'exemples concrets a été fait par Mlle Maureen Jorand, responsable du plaidoyer au CCFD. Nous reprenons ci-dessous l'essentiel de ses propos.

#### Le plaidoyer, qu'est-ce que c'est ?

Le plaidoyer est un ensemble d'actions destinées à influencer les décisions des responsables politiques et économiques afin que :

- de nouvelles lois/réglementations soient adoptées ;
- d'anciennes lois ou réglementations soient modifiées.

#### *Coordination Technique du programme*

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
 156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
 E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

Le plaidoyer est l'ensemble d'efforts et d'actions planifiées et continues menées par des citoyens organisés en vue d'influencer les affaires publiques allant dans le sens du bien commun, en regard des conditions touchant le bien être des personnes et l'amélioration des conditions de vie des populations marginalisées

## **Les étapes préalables pour définir une action de plaidoyer**

**Identifier le problème:** quel est le principal frein à mon action aujourd'hui et quel est-il et qu'est-ce qui fait que la situation que je vise n'est pas atteignable? Exemple: une augmentation des activités liées à la pêche artisanale.

### **Analyser le contexte:**

*Contexte législatif:* quelles sont les lois/réglementations/espaces qui aujourd'hui réglementent cette question? Quels sont les freins législatifs qui compromettent mon action? Quelles positions ont les politiques, les officiels sur cette question? Mais aussi l'actualité sur ce sujet : conférences officielles, campagnes électorales, ...

**Analyser les acteurs:** qui travaille sur cette question – d'autres organisations, d'autres réseaux? Quels sont leurs messages? Quel serait notre plus-value?

Une fois la cartographie des acteurs et du contexte législatif effectué, il faut déterminer:

- Quel changement/modification aurait le plus d'impact vis-à-vis de la situation que je recherche? (politique agricole, politique énergétique?) et à quel niveau (Niveau local, national, sous-régional)?
- De là doit découler la cible, c'est-à-dire vers qui je vais porter mon action. Il peut y avoir différents niveaux de cibles selon si c'est un acteur déterminant sur mon sujet (ex. Ministre de la pêche) ou une cible de deuxième niveau, qui peut jouer le rôle de relais de mon message (ex: administrations de la pêche, députés,...).

## **A partir de ces recherches, définir sa stratégie de plaidoyer**

- Présentation du contexte spécifique, des enjeux, ...
- Pourquoi se positionner ? (historique, importance pour le travail mené par l'organisation et ses alliés, importance du fait de l'ampleur des impacts, des valeurs défendues, valeur ajoutée du sur le sujet...)
- Qu'est-ce que l'on défend? Analyse, position
- Quels objectifs du plaidoyer: que voulons nous obtenir ?
- Actions à planifier pour porter ce message : cibles principales, revendications ou recommandations, résultats recherchés.
- Alliés, partenaires dans notre mobilisation de plaidoyer
- Calendrier, échéances, grands événements qui constituent des opportunités, des leviers, des moments importants pour engager un plaidoyer
- Difficultés ou obstacles éventuels et quelles mesures pour y répondre?

## **Cinq (5) modalités d'action pour le plaidoyer**

### **Coordination Technique du programme**

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

### **Les prises de position publiques**

- Documents de positionnement, rapports,...
- Conférence de presse, communiqués
- Tribunes, articles

### **Le lobbying citoyen**

- Suivi régulier auprès des conseillers, experts, attachés parlementaires,...
- Rencontres politiques
- Organisation de séminaires, conférences, dialogues à haut niveau
- Participation à des groupes de travail ou comités intergouvernementaux

### **La campagne de plaidoyer**

- Diffusion d'outils grands public
- Communication grand public (affiches, web, radio)
- Débats et conférences publiques
- Actions de rue

### **La représentation**

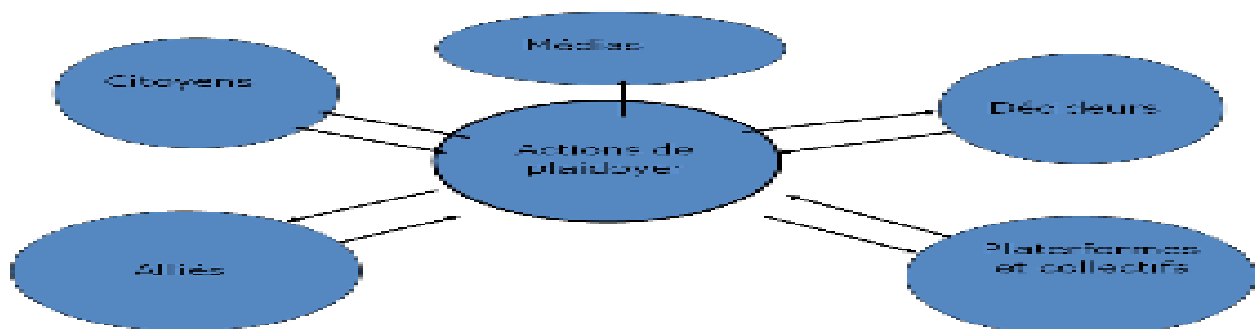
- Grands forums et sommets nationaux, régionaux ou internationaux (exemple FAO), Conférences interministérielles, ateliers organisés par des officiels,...

Le travail d'influence par **voie médiatique**: indignation/interpeller, expertise, proposition

- Communiqués de presse, tribunes, articles, interviews (radio, TV)

### **De nombreuses interactions**

**Figure 2** : Schéma des interactions dans un plaidoyer



### **Quelques conditions pour assurer une démarche de plaidoyer efficace**

**Ne pas multiplier les messages**: attention au risque de noyer le décideur ou tout autre interlocuteur rencontré si on déroule l'ensemble des enjeux et des actions identifiés.

#### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

L'action de plaider vise à influencer sur une question essentielle d'où: pas plus de deux/trois arguments pour justifier la démarche et pas plus de trois demandes ou recommandations portées aux décideurs

**L'union fait la force!** Un même message porté et partagé par plusieurs acteurs/organisations/réseaux aura beaucoup plus d'impacts qu'une multiplication des discours et positions. Attention donc à ne pas se disperser et à travailler en alliances

#### **5.4. Que font concrètement les OPPA ou comment allier la théorie à la pratique ?**

Le plaidoyer n'est pas en soi quelque chose de nouveau pour les OPPA. En effet, celles-ci, sans nécessairement le faire dans les règles de l'art, font des démarches et des actions dignes d'un plaidoyer pour influencer les décideurs afin qu'ils agissent dans le sens qui leur est favorable. Nous prenons deux exemples de démarches entreprises par les OPPA en Guinée et en Guinée Bissau exposés lors de l'atelier.

##### **5.4.1. En guinée : sensibilisation et négociation pour la création d'une zone d'exclusion de pêche à Forécariah.**

En guinée, la coopérative des pêcheurs artisans de Mabala à Forécariah animée par M. Sékou Touré, leader formé dans le cadre du cycle de formation dont il est question dans ce rapport, a entrepris une campagne de sensibilisation/plaidoyer pour faire accepter aux décideurs et aux utilisateurs de créer une zone d'exclusion de pêche à Konimodia sur le littoral sud suite à la dégradation de l'état des écosystèmes marins et côtiers sous l'effet des pollutions urbaines, industrielles, minières, agricoles et de la surexploitation des ressources halieutiques.

L'idée née de la coopérative a été d'abord partagée avec les autres pêcheurs au cours des réunions de sensibilisation où étaient invités les responsables des autres débarcadères et des sous-préfets de la zone concernée. A la surprise des initiateurs, les pêcheurs ont souhaité que la zone initialement pressentie soit élargie. Onze (11) débarcadères y ont adhéré. Trois correspondances ont été envoyées au Ministre de tutelle : le Ministre de la Pêche, au Chef de Cabinet du Ministère de la Pêche et au Directeur des Pêches pour les informer de l'activité en cours. La réaction de ces autorités a été positive. Les initiateurs ont aussi saisi les départements de l'Agriculture, des Mines et de l'Environnement.

Des réunions de délimitation de la zone sont en cours. Suivront des rencontres de détermination des mesures de gestion et la formulation des textes réglementaires et les autres outils de gestion qui seront ratifiés et promulgués par les autorités compétentes.

Inspirés de la démarche théorique exposée, l'OPPA compte affiner sa stratégie. Elle n'exclut pas que cette démarche puisse aboutir à la création d'une aire marine protégée (AMP) avec tous les prérogatives liées à ce statut.

##### **5.4.2. En Guinée Bissau : négociations pour le rabatement de prix de la licence de pêche.**

###### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)



En Guinée Bissau, l'OPF nationale, l'Association Nationale des Armateurs de la Pêche Artisanale en Guinée Bissau (ANAPA) a négocié avec l'administration nationale des pêches, trois ans durant, le rabatement du prix de la licence de pêche pour la pêche artisanale. Au départ la licence de pêche artisanale coûtait autour de 500 000 Fcfa comprenant la licence elle-même et les frais connexes. C'était bien assez lourd pour les pêcheurs artisans. Sous la houlette de l'ANAPA, les pêcheurs ont adressé des correspondances aux ministères de la pêche et des finances et sollicité des rencontres de discussion sur ce problème. A la fin, un accord tripartite a été signé entre l'ANAPA, le Ministère des Pêches et le Ministère des Finances fixant le coût de la licence à 195 000 Fcfa toutes charges comprises avec la possibilité de ne payer que 3 ou 6 mois selon les moyens du pêcheur. Chaque année, une assemblée générale de l'ANAPA, toutes les parties prenantes de cet accord en évaluent l'application notamment les engagements des pêcheurs (payer les licences, déclarer les prises, surveiller, contrôler et sanctionner les contrevenants, etc.). Toutes les parties prenantes y trouvent leurs comptes.

## **VI. L'EMPREINTE DE L'UNIVERSITE INTERNATIONALE TERRE CITOYENNE (UITC) SUR LA FORMATION DES LEADERS DE LA PA EN AO.**

La formation des leaders sociaux de la PA des pays membres de la CSRP s'est largement inspirée de l'esprit, des principes, des valeurs et des méthodes de l'Université Internationale Terre Citoyenne (UITC). Quelques personnalités fondatrices de cette structure<sup>3</sup> étaient présentes à l'atelier. Un temps leur a été donné pour expliquer aux participants le processus de sa création, ses principes, ses valeurs, ses méthodes et ses réalisations.

### **6.1. C'est quoi l'UITC ?**

L'université Internationale Terre Citoyenne (UITC) naît d'un processus qui se nourrit des expériences formatives compilées, évaluées et systématisées par le programme Agricultures Paysannes, Société et Mondialisation (APM), le Réseau Interaméricain d'Agricultures et Démocratie (RIAD), l'Université Paysanne Africaine (UPAFA) et postérieurement par l'Alliance Internationale Terre Citoyenne (AiTC), initiatives soutenues par la Fondation Charles Léopold Mayer, FPH. Sur la base de cette richesse de connaissances et de personnes, d'organisations et d'institutions pour les alimenter, l'AiTC a proposé la construction d'un espace de savoir, de formation et de transformation individuelle et collective, l'UITC, qui doit contribuer à la transformation des sociétés et de la gouvernance à différents niveaux. Une transformation portée par des valeurs telles que la solidarité, la responsabilité, l'engagement auprès des personnes et de la planète dans son ensemble.

La construction de l'Université Internationale Terre Citoyenne est une aventure humaine collective qui émerge d'une base sociale, culturelle et institutionnelle diverse et qui aspire à incorporer de nouveaux acteurs individuels et associatifs liés aux valeurs et

<sup>3</sup> Il s'agit de MM. Pierre Vuarin (FPH), René Segbenou (Jinukun/Benin), Sergi Escibano (Empodera) et Vladimir Ugarte (Empodera).

#### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

aux approches reflétées dans sa charte. L'UiTC est un espace avec une identité propre, un espace autonome, ouvert au dialogue créatif et à la délibération sur ces sujets qui intéressent les acteurs sociaux et institutionnels engagés dans le changement de civilisation.

Université « sans murs », l'UiTC utilise diverses formes d'intervention pour atteindre ses objectifs dont notamment des formations « présencielles » comme celle dispensée aux leaders de la PA en AO, des formations en ligne, des rencontres annuelles, le site web, des supports audio visuel, etc. Mais l'UiTC organise aussi des manifestations appelées « **événements UiTC** » pour débattre publiquement sur des sujets spécifiques d'envergure.

## **6.2. Quel a été l'apport de l'UiTC dans cette formation ?**

L'UiTC est intervenue dans la conception des contenus et de l'itinéraire de la formation. L'implication des leaders de la PA dans la conception des contenus de leur formation un principe de l'UiTC. Plusieurs autres aspects de la formation se sont inspirés des principes et des méthodes de travail de l'UiTC dont notamment :

- La formation ensemble sur tous les modules de tous les corps de métiers de la PA. Il fallait que les leaders formés aient une vision globale de la filière PA et de toutes les interférences locales, nationales et internationales sur leurs activités.
- L'U-Process comme méthode de formation
- Les formations tournantes et en langues des formés ;
- Les échanges aux niveaux national et sous-régional ;
- Etc.

Les contenus des modules de formation seront placés sur le site Web « e-learning » de l'UiTC. Le 1<sup>er</sup> module l'est déjà. Les certificats de formation des leaders ont été conjointement signés par l'ADEPA et l'UiTC. En marge de cet atelier, un exercice concluant de labellisation participative UiTC de cette formation a eu lieu.

## **VII. FEUILLE DE ROUTE ET ENGAGEMENT POUR LES ACTIONS A COURT, MOYEN ET LONG TERME**

### **7.1. La feuille de route du Cap Vert**

### **7.2. La feuille de route de la Gambie**

### **7.3. La feuille de route de la Guinée**

### **7.4. La feuille de route de la Guinée Bissau**

### **7.5. La feuille de route de la Mauritanie**

### **7.6. La feuille de route du Sénégal**

### **7.7. La feuille de route de la Sierra Leone**

### **7.8. Comment poursuivre les échanges entre les acteurs ?**

Déjà, au deuxième jour de l'atelier, quand les échanges sont devenus intenses et que chacun apprenait réellement des expériences des autres, un leader formé, M. Moustapha Dieng du Sénégal, a posé une question qui a marqué le tournant de l'atelier :

#### ***Coordination Technique du programme***

« **comment faire pour que les intéressants échanges que nous avons maintenant se poursuivent après l'atelier ?** ». Dans la foulée, il a tout de suite proposé qu'en fin de journée, les représentants des OPPA, les CN et les responsables d'OPF se rencontrent pour débattre de cette question.

Après discussions, les acteurs ont proposé de créer « **un réseau informel d'échange** ». Ces échanges pouvant se faire entre les OPPA d'un même pays et entre OPPA de pays différents sur des préoccupations concrètes de l'heure liées à leurs activités et/ou à leurs aspirations. Le caractère informel de ce réseau a été souligné. Il ne s'agit pas de formaliser des « coquilles vides » mais de travailler ensemble sur le concret quand le besoin s'en fait sentir. Ce réseau aussi un moyen par excellence de partager les expériences les uns des autres quand, à travers lui, toutes les OPPA s'engagent à communiquer aux autres ce qu'elles sont entrain de faire. Séance tenante, les acteurs concernés ont rédigé un manifeste pour leur réseau. Il est repris en annexe 5 de ce rapport.

Sollicitée, l'ADEPA a accepté d'aider à l'animation de ce réseau.

## VIII. CLOTURE DE L'ATELIER

### 8.1. Cérémonie de remise de certificats de formation aux leaders formés

La clôture de l'atelier a débuté par une cérémonie grandiose et pleine d'émotion : celle de la remise de certificats de formation aux 21 leaders formés. Les lauréats ont reçu



leurs « parchemins » des mains de la Présidente de l'ADEPA, du représentant de la FPH, de la représentante du CCFD, du membre du Comité Promoteur de l'UiTC, de tous les membres du CA de l'ADEPA et de tous les représentants des administrations des pêches présents à l'atelier.

### 8.2. Motions de remerciements et mot de clôture.

Avant le mot de clôture prononcé par Mme Lucie TETEGAN, Présidente de l'ADEPA, deux motions de remerciements ont été prononcées à l'endroit de l'ADEPA, des partenaires techniques et financiers, des administrations des pêches, des leaders formés, des CN, des responsables des OPF, des traducteurs, de la direction et du personnel de l'hôtel Océan qui a abrité nos travaux. La première motion, celle des OPPA a été prononcée par Dona Mria Barbara Gonzalves, leader mareyeuse du Cap Vert. La deuxième motion, celle des administrations des pêches a été prononcée par M. El Moctar Mohammed El Moctar.

Dans son mot de clôture, Mme Lucie TETEGAN, Présidente de l'ADEPA, a remercié tous les participants pour leur assiduité et pour les résultats obtenus. Elle s'est réjouie

#### **Coordination Technique du programme**

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

de l'engagement et des feuilles de route élaborées par tous les pays. Elle a exhorté tout le monde à se mettre tout de suite à l'œuvre pour mettre en application les résolutions et les recommandations de l'atelier. Elle a rassuré tous les participants que l'ADEPA restera dans la logique de faire émerger les initiatives portées par les véritables acteurs aux plans local, national ou de plusieurs pays. Elle a annoncé que l'ADEPA et le CCFD projettent d'élaborer et de présenter rapidement à l'AFD un projet relais pour soutenir, renforcer et étendre les dynamiques naissantes. Pour finir, elle a souhaité bon retour à chacun.

## **IX. CONCLUSION GENERALE**

### **ANNEXES :**

- **Annexe 1 : Discours d'ouverture de l'atelier du Ministre des Pêches au Sénégal**
- **Annexe 2 : Allocution de Mme la Présidente de l'ADEPA à l'ouverture de l'atelier**
- **Annexe 3 : Liste et contacts des participants**
- **Annexe 4 : Manifeste pour la création du réseau informel des acteurs**

---

### ***Coordination Technique du programme***

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

## **Annexe 1 : Discours de Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime au Sénégal lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier.**

Monsieur le Secrétaire Permanent de la Commission sous Régional des Pêches,  
Madame/Messieurs les Directeurs/trices nationaux des Pêches Maritimes des pays de la CSRP,  
Messieurs les bailleurs de Fonds : AFD, CCFD, FPH,  
Messieurs les partenaires techniques : UITC, WWF, REPAO,  
Messieurs les Présidents des Organisations Professionnelles Fautières nationales,  
Chers leaders formés, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous adresser mes sincères salutations et vous souhaiter la bienvenue en terre sénégalaise dans le cadre de l'atelier sous régional de clôture du cycle de formation du projet « **Renforcement de la structuration et des capacités d'influence des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale (OPPA) dans les sept pays de la CSRP** » dont le lancement a eu lieu ici même à l'Hôtel Océan au mois d'avril 2011.

Nous sommes invités à cet atelier par l'Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale que nous remercions pour son travail auprès des Organisations Professionnelles dans nos pays respectifs.

L'atelier que nous ouvrons en ce moment est une activité du projet cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD), le Comité Catholique contre la Faim et le Développement (CCFD) et la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH), bailleurs de fonds ici présents que nous saluons pour leur engagement. Ce projet a démarré en juillet 2010 et sera clos en octobre 2013. Nous tenons à demander solennellement aux partenaires financiers de continuer leur appui car il n'est pas évident d'obtenir des résultats solides dans ce domaine en si peu de temps.

Ce projet s'est proposé de former vingt et un leaders de la pêche artisanale tous corps de métiers confondus : pêcheurs, mareyeurs et transformatrices (trois leaders par pays). Les leaders formés ont été choisis démocratiquement par leurs pairs et ont la responsabilité de « révolutionner » les pratiques et les comportements de leurs organisations professionnelles tant au niveau de la base qu'au niveau des organisations professionnelles faitières nationales. Pour eux, la pêche artisanale ne doit plus rester comme avant. La situation de raréfaction des ressources halieutiques qui met en péril les métiers des acteurs de la pêche, notamment ceux des femmes transformatrices de poisson, doit être redressée.

C'est pourquoi, à l'heure du bilan du cycle de formation par cet atelier, chers leaders formés, c'est sur vous que repose le rôle de « catalyseur de changement » à travers les projets d'actions collectives que vous avez initiées. Vous avez construit ensemble et individuellement de nouvelles connaissances pratiques en rapport avec vos activités de tous les jours. Nous vous demandons de les mettre en pratique au bénéfice d'un grand nombre d'acteurs de la pêche artisanale.

Chers leaders, nous souhaitons que les leçons apprises au cours de cette formation ainsi que les recommandations de cet atelier vous aideront à faire avancer le secteur de la pêche artisanale qui tient une place de choix dans le développement économique et social pour la plupart de nos pays. La pêche durable doit être votre souci de tous les jours.

C'est sur cette note qu'il me plait de déclarer ouvert l'atelier sous régional de concertation et de clôture du cycle de formation du projet de « **Renforcement de la structuration et des**

### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

**capacités d'influence des Organisations Professionnelles de la pêche artisanale dans les sept pays de la CSRP » organisé par l'ADEPA.**

Je vous remercie.

***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

## **Annexe 2 : Discours de Mme la Présidente de l'ADEPA lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier.**

Excellence Monsieur le Ministre chargé de la Pêche du Sénégal,  
Monsieur le Secrétaire Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches,  
Madame/Messieurs les Directeurs nationaux des Pêches Maritimes des pays de la CSRP,  
Madame et Messieurs représentants les bailleurs de Fonds : AFD (Agence française de développement), CCFD (Caisse française de développement), FPH (Fondation pour le progrès de l'homme),

Messieurs les partenaires techniques : UITC (Université Internationale Terre citoyenne), WWF (Fonds Mondial pour la nature), REPAO (Réseau des Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest),

Chers collègues membres du CA de l'ADEPA,

Messieurs les Présidents des Organisations Professionnelles Fautières nationales,

Chers leaders formés, encadreurs et participants à cette rencontre sous régionale de la pêche artisanale,

Chers participants, Chers confrères et consœurs journalistes, Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur que vous nous faites de prendre part à cet atelier. Je remercie particulièrement son Excellence Monsieur le Ministre Pape Diouf qui a bien voulu accepter notre invitation d'ouvrir officiellement cette rencontre. C'est un plaisir de vous revoir, de vous saluer chacun en son nom propre tout en vous souhaitant la bienvenue en cette terre de la Téranga, le Sénégal. Le Sénégal que j'ai l'habitude d'appeler ma seconde patrie, parce que je me sens toujours bien lorsque je suis ici.

L'Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale dont je suis la Présidente est une ONG couvrant les quinze pays de la CEDEAO, la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Mauritanie. L'ADEPA œuvre depuis vingt ans en parfaite harmonie avec vos pays respectifs, les pays de la CSRP, la Commission sous régionale des pêches dont les délégations sont ici présentes. Dans notre travail d'accompagnement des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale (OPPA) nous travaillons en parfaite collaboration avec les administrations des pêches. C'est le moment de leur rendre un vibrant hommage pour ce que nous avons pu faire ensemble.

Cet atelier est l'aboutissement du cycle de formation du projet « **Renforcement de la structuration et des capacités d'influence des OP de la pêche artisanale dans les 7 pays de la Commission Sous Régionale des Pêches** ». Il est cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD), le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) et la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH), partenaires ici présents que nous saluons pour leur engagement. Nous comptons sur eux pour poursuivre cette action qui, en fait, ne fait que commencer. Car les actions de renforcement de capacité, contrairement aux actions d'infrastructures physiques, durent dans le temps pour être efficaces et durables.

En effet, les leaders formés, ont élaboré avec leurs OP respectives vingt et un projets d'actions collectives, (ce qui fait 3 par pays). De ces projets, un seul a été financé par pays. Il reste à trouver les financements des deux autres. Par ailleurs, les OPPA se sont lancées dans un programme de plaidoyer dont nous allons débattre au cours de cet atelier. Pour réussir tous ces chantiers, les OP ont besoin d'appuis, de vos appuis, de nos appuis, parce que finalement, nous sommes tous embarqués dans cette pirogue de la pêche artisanale.

Chers leaders, à l'heure du bilan du cycle de votre formation, c'est sur vous que repose la suite du programme. Vous devez entretenir, renforcer et pérenniser la dynamique enclenchée. Vous

### ***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

êtes, d'ores et déjà, responsables de l'évolution de vos OPPA grâce aux acquis de votre formation. Alors, nous comptons sur vous.

Je vous remercie.

---

***Coordination Technique du programme***

Association Oueat Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)



**Annexe 3 :**
**LISTE CONTACTS DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE CLOTURE DES FORMATIONS DES LEADERS**

PAYS	N°	Prénoms Nom		Contacts Emails	Téléphones
BENIN	1	René SEGBENOU	ADEPA/UITC		00 229 95 40 20 21
CAP VERT	2	Amilton C. M. MARTINS	Leader pêcheur	<a href="mailto:tonamartins2207@yahoo.com">tonamartins2207@yahoo.com</a>	00 238 996 65 63
	3	Maria Barbara GONZALVES	Leader Mareyeur		00 238 285 24 05
	4	Maria Sabado de H. FIDALGO	Leader Formatrice		00 238 592 30 32
	5	Januario NASCIMENTO	ADAD		
	6	José Maria CARVALHO	DGP/CV	<a href="mailto:zemascar_11@yahoo.fr">zemascar_11@yahoo.fr</a>	
COTE D'IVOIRE	7	Lucie TETEGAN	Présidente ADEPA	<a href="mailto:ltetegan@gmail.com">ltetegan@gmail.com</a>	00 225 07407413
EUROPE	8	Fedwa AIT KADDOUR	CCFD	<a href="mailto:f.aitkaddour@ccf.asso.fr">f.aitkaddour@ccf.asso.fr</a>	
	9	Pierre VUARIN	FPH	<a href="mailto:pierre.vuarin@fph.ch">pierre.vuarin@fph.ch</a>	
	10	Maureen JORAND	CCFD	<a href="mailto:jm.jorand@ccfd.asso.fr">jm.jorand@ccfd.asso.fr</a>	
	11	Vladimir UGARTE	UITC EMPORA	<a href="mailto:vladimir.almedio@gmail.com">vladimir.almedio@gmail.com</a>	
	12	Sergio ESCRIBANO	UITC EMPORA	<a href="mailto:sergi.empodera@gmail.com">sergi.empodera@gmail.com</a>	
	13	Pierre HERRY	ADEPA/CA		00 336 12 70 98 36
GAMBIE	14	Mamadou MANNEH	Leader pêcheur	<a href="mailto:pamanneh15@yahoo.com">pamanneh15@yahoo.com</a>	00 220 772 39 70
	15	Omar JENG	Leader mareyeur		00 220 773 34 56
	16	Amie CEESAY	Leader formatrice	<a href="mailto:amieceesay66@yahoo.com">amieceesay66@yahoo.com</a>	00 220 993 54 54
	17	Dawda SAINÉ	CN		00 220 998 40 99
	18	Cherno Omar JOOF	OPF/ GAMFIDA	<a href="mailto:chernoojoof@gmail.com">chernoojoof@gmail.com</a>	
GUINEE	19	Nfamara Jerro DAMPHA	Director Fisheries	<a href="mailto:nfamara Jerro dampha@yahoo.com">nfamaragewodampha@yahoo.com</a>	00 220 992 48 54
	20	Sékou TOURE	Leader pêcheur	<a href="mailto:seku_toure@yahoo.fr">seku_toure@yahoo.fr</a>	00 224 664 40 83 82
	21	Fatou CONTE	Leader mareyeur		00 224 666 99 07 75
	22	Marie Zado GUILAVOGUI	Leader formatrice		00 224 664 51 45 84
	23	Mbalia SANGARE	CN	<a href="mailto:sdomani2000@yahoo.fr">sdomani2000@yahoo.fr</a>	00 224 664 30 24 06
	24	Senny CAMARA	Directeur des pêches	<a href="mailto:sebitawel@yahoo.fr">sebitawel@yahoo.fr</a>	00 224 664 42 65 47
	25	Moneh SOUMAH	OPF/UNPAG		00 224 664 49 11 20
GUINEE BISSAU	26	Abulai LENE	Leader pêcheur		00 245 598 52 06
	27	Maria Augusta D C GOMES	Leader mareyeur		00 245 595 05 79
	28	Aissatu CASSAMA	Leader Formatrice		00 245 663 77 18
	29	Arlindo PETI	CN	<a href="mailto:arlindo_peti46@hotmail.com">arlindo_peti46@hotmail.com</a>	
	30	Augusto DJU	OPF/ANAPA		00 245 66 805 84
	31	Gualdino Alfonso TE	Directeur SPA	<a href="mailto:gualdinoalfonsote@hotmail.fr">gualdinoalfonsote@hotmail.fr</a>	00 245 531 30 30
MAURITANIE	32	Moctar Ould SOWIDISMINE	Leader pêcheur	<a href="mailto:moctarsowidismine@yahoo.fr">moctarsowidismine@yahoo.fr</a>	00 222 467 09 14
	33	Elbeigue AHMEDNAH	Leader formatrice	<a href="mailto:elbeiguedahoud@yahoo.fr">elbeiguedahoud@yahoo.fr</a>	00 222 224 708 57
	34	Mathurin DIENG	CN	<a href="mailto:diengmathurin@yahoo.fr">diengmathurin@yahoo.fr</a>	00 222 446 416 45
	35	Sidi Ahmed ABEID	OPF/FNP	<a href="mailto:abeid11957@yahoo.fr">abeid11957@yahoo.fr</a>	
	36	El Moctar Mohamed EL MOCTAR	DPAC/RIM	<a href="mailto:elsidimm@yahoo.fr">elsidimm@yahoo.fr</a>	
SENEGAL	37	Moustapha DIENG	Leader pêcheur	<a href="mailto:diengmoustapha07@yahoo.fr">diengmoustapha07@yahoo.fr</a>	00 221 77 651 57 34
	38	Aida DIOUF	Leader mareyeur	<a href="mailto:ddiouf94@gmail.com">ddiouf94@gmail.com</a>	00 221 77 504 85 25
	39	Fatou Kiné DIOP	Leader Formatrice	<a href="mailto:fatoukiné60@hotmail.fr">fatoukiné60@hotmail.fr</a>	00 221 77 255 05 78
	40	Gaoussou GUEYE	OPF/CONIPAS/CAOPA	<a href="mailto:gaoussoug@gmail.com">gaoussoug@gmail.com</a>	
	41	Abdoulaye NDIAYE	CN		00 221 77 632 76 94
	42	Camille Jean MANEL	Directeur des pêches		00 221 77 533 38 58
	43	Samba SECK	ADEPA/SE	<a href="mailto:sdiopeck@yahoo.fr">sdiopeck@yahoo.fr</a>	00 221 77 068 80 02
	44	Charles BAKUNDAKWITA	ADEPA/SE	<a href="mailto:cbakundakwita@yahoo.fr">cbakundakwita@yahoo.fr</a>	00 221 77 726 37 40
	45	Marie Madeleine GOMEZ	ADEPA/SE	<a href="mailto:madmangomez@yahoo.fr">madmangomez@yahoo.fr</a>	00 221 77 563 30 85
	46	Aminata MANE	ADEPA/CA	<a href="mailto:maneam1@yahoo.fr">maneam1@yahoo.fr</a>	00 221 77 542 52 31
	47	Seynabou CAMARA	Formateur module 3	<a href="mailto:seynaboucarama@hotmail.com">seynaboucarama@hotmail.com</a>	00 221 77 659 80 48
	48	Moussa DIOP	Formateur Module 1	<a href="mailto:myccadiop@yahoo.fr">myccadiop@yahoo.fr</a>	
	49	Aliou DIOUF	Formateur Module 2	<a href="mailto:fatick05@yahoo.fr">fatick05@yahoo.fr</a>	
	50	Rufin GBAGUIDI	DPM	<a href="mailto:gbaguidiruf@gmail.com">gbaguidiruf@gmail.com</a>	00 221 77 558 45 08
	51	Alassane DIENG	WWF	<a href="mailto:adieng@wwf.penda.org">adieng@wwf.penda.org</a>	00 221 77 542 45 36
	52	Daba NDIONE	REPAO	<a href="mailto:dndione@gmail.com">dndione@gmail.com</a>	00 22177 621 31 94
	53	Demba KANE	PRAO/CSRP		00 221 77 644 82 28
	54	Ibrahima NDAO	Traducteur		00 221 77 554 58 20
	55	Candido CAMARA	Traducteur	<a href="mailto:camaracandido@yahoo.fr">camaracandido@yahoo.fr</a>	00 221 77 282 10 38
SIERRA LEONE	56	Sorie TURAY	Leader pêcheur	<a href="mailto:slafu2013@yahoo.com">slafu2013@yahoo.com</a>	00 232 078 23 36 69
	57	Wudie KOROMA	Leader mareyeur	<a href="mailto:slafu2013@yahoo.com">slafu2013@yahoo.com</a>	00 232 763 36 357
	58	James S KOROMA	Leader formateur	<a href="mailto:slafu2013@yahoo.com">slafu2013@yahoo.com</a>	00 232 787 37 261
	59	Abdul KOROMA	CN	<a href="mailto:slafu2013@yahoo.com">slafu2013@yahoo.com</a>	
	60	Mouhamed CONTEH	OPF/SLAFU	<a href="mailto:slafu2013@yahoo.com">slafu2013@yahoo.com</a>	00 232 076 617 166

**Coordination Technique du programme**

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
 156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
 E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

## **Annexe 4 : Manifeste pour un réseau informel d'acteurs impliqués dans le projet de formation des leaders sociaux de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest.**

### **Préambule.**

Réunis à Dakar dans le cadre du projet « *renforcement de la structuration et des capacités d'influence des OPPA dans les sept pays membres de la Commission sous Régionale des Pêches (CSRP)* » à l'occasion de la tenue de l'atelier sous-régional de concertation et de réflexion prospective du 11 au 13 juin 2013 à l'hôtel « L'OCEAN », les leaders formés et les correspondants nationaux ont fait état d'une nécessité d'entretenir la dynamique créée par le projet et de la renforcer afin de permettre une meilleure expression du leadership ainsi créé dans la sous-région.

Les leaders concernés manifestent aujourd'hui, plus qu'hier, le besoin de se mobiliser et de se battre pour la juste reconnaissance de leur place et de leur rôle dans le secteur de la pêche et dans la société dans son ensemble. Ils sont conscients que la fin du projet ne devrait, en aucune façon, signifier pour eux une rupture des relations qu'ils ont eues à construire et à entretenir trois ans durant.

### **Décision.**

Pour maintenir leur cohésion et les échanges d'expériences et éventuellement pour poser des actions concertées notamment au niveau supranational, les acteurs concernés ont décidé de créer un réseau informel souple, sans structure de gestion centralisée. Ce réseau assimilé à un « mailing-liste » servira de carrefour d'idées venant de partout en vue de maintenir vivante la flamme allumée par le projet notamment à partir des projets d'actions collectives et du plaidoyer. Le réseau permettra à ses adhérents de se ressourcer à partir des expériences de leurs pairs pour enrichir et consolider les leurs.

### **Dispositions.**

- Séance tenante, une liste de membres présents à l'atelier a été dressée donnant les noms, les adresses e-mail et le numéro de téléphone de chacun.
- L'ADEPA a été sollicitée pour « animer » les échanges mails de ce réseau.
- Des relais nationaux du réseau créé ont été désignés comme suit :

<b>Pays</b>	<b>Relais</b>	<b>Fonction habituelle</b>
Cap Vert	Martins AMILTON	Leader formé
Gambie	Daouda SENE	Correspondant national
Guinée	M'Baliala SANGARE	Correspondante nationale
Guinée Bissau	Arlindo PETI	Correspondant national
Mauritanie	Mathurin DIENG	Correspondant national
Sénégal	Moustapha DIENG	Leader formé
Sierra Leone	James KOROMA	Leader formé

### **Coordination Technique du programme**

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

**Fait à Dakar, le 13 juin 2013.-**

***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

***Coordination Technique du programme***

---

Association Oueat Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)

***Coordination Technique du programme***

---

Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale – ADEPA  
156, Cité Lobatt Fall, Pikine - BP 958 – Dakar RP - Tél/Fax : + 211 33 854 98 13  
E-mail : [adepa.wadaf@gmail.com](mailto:adepa.wadaf@gmail.com)